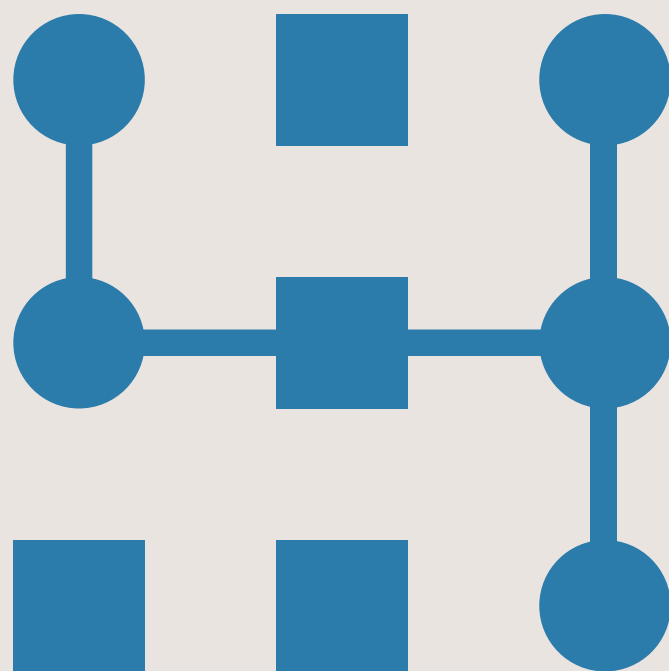
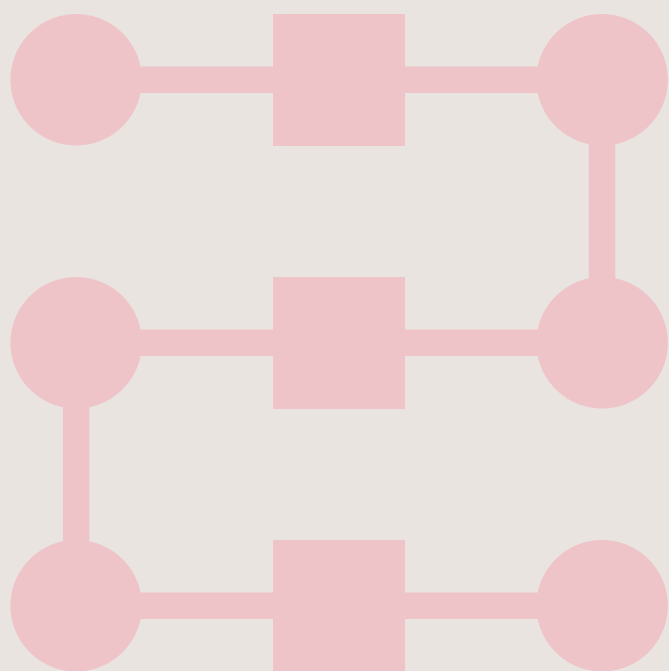
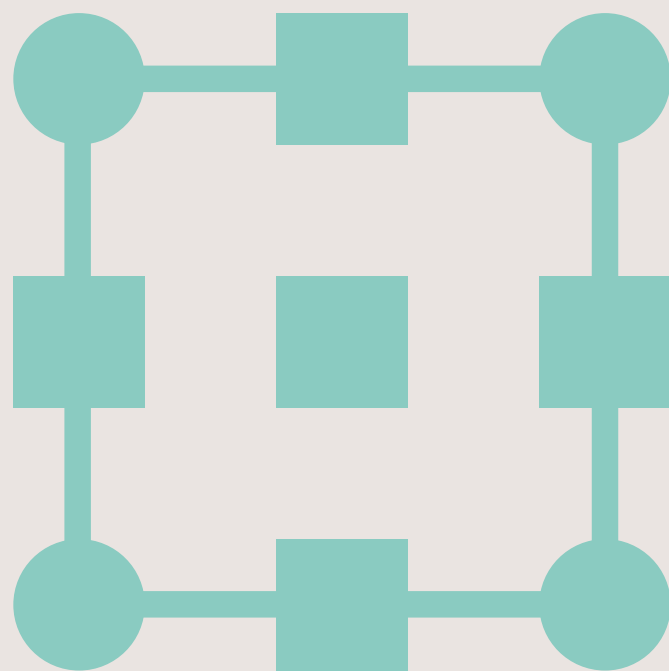
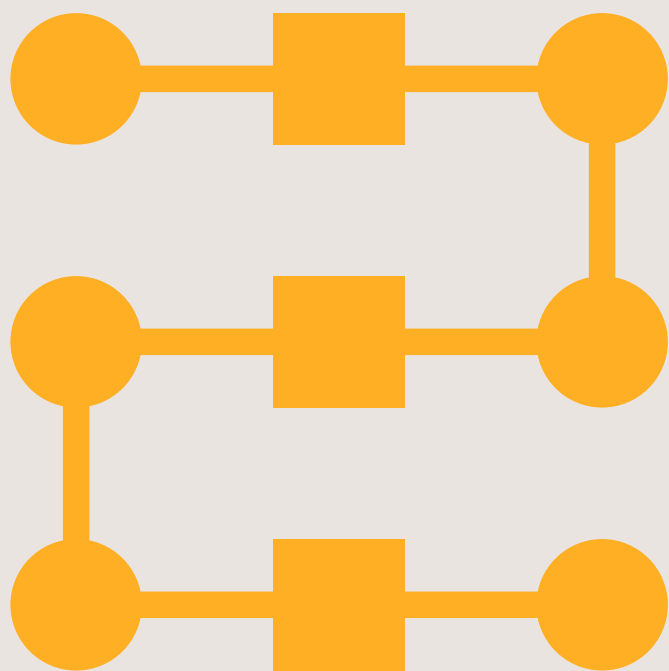




N.B.

Les valeurs correspondent au dernier jour de l'année ou du mois, sauf indication contraire.

© 2025 – EVAM, Lausanne

Reproduction autorisée avec indications de la source

Rédaction, coordination et graphisme

Photographie

Pour obtenir un exemplaire imprimé

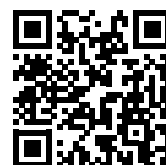
EVAM

glennmichel.com

info@evam.ch

4
7
11
22

Pour découvrir notre rapport d'activité complet, veuillez scanner le QR code ci-dessous ou visiter notre site web à l'adresse suivante :
rapports-dactivite.evam.ch



Mot du directeur

Entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, le nombre total de bénéficiaires de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) est passé de 12'614 à 12'677. Si cette hausse de 0,5 % pourrait laisser entrevoir une forme de stabilité, la réalité est plus nuancée.

Ces chiffres, parmi les plus élevés jamais atteints, témoignent d'une pression migratoire qui demeure exceptionnelle. La guerre en Ukraine continue de provoquer l'exil de nombreuses personnes, s'ajoutant à celles qui fuient d'autres régions du monde. Derrière des données globales en apparence stables, ce sont des dynamiques en mouvement constant que l'EVAM a dû gérer au quotidien : arrivées et départs, évolutions de situations personnelles, fermetures de structures, ouvertures de nouveaux sites... le tout dans un contexte d'incertitude persistante.

Ce rapport laisse entrevoir la diversité des actions menées par l'EVAM en 2024. Il illustre la richesse et la complexité de ses missions, rendues possibles par l'engagement quotidien de ses collaboratrices et collaborateurs. Il met également en lumière l'importance d'une intégration ancrée dans le réel, fondée sur les compétences et les trajectoires de vie des personnes concernées, mais aussi sur l'implication de la société d'accueil dans son ensemble.

Les avancées de cette année n'auraient pas été possibles sans la mobilisation de toutes et tous : collaboratrices et collaborateurs, partenaires institutionnels, communes, services de l'État, associations et bénévoles. Je tiens à leur adresser ici ma profonde reconnaissance.



«Les avancées de cette année n'auraient pas été possibles sans la mobilisation de toutes et tous : collaboratrices et collaborateurs, partenaires institutionnels, communes, services de l'État, associations et bénévoles. Je tiens à leur adresser ici ma profonde reconnaissance.»

Au cours de ces trois dernières années, l'EVAM a connu une croissance soutenue, dictée non par choix, mais par nécessité. Cette évolution représente un défi majeur : il s'agit d'intégrer et de former un grand nombre de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs, de mettre en place des processus plus uniformes et de garantir la cohérence des actions déployées sur l'ensemble du territoire vaudois.

Dans un contexte exigeant, cette transformation structurelle vise un objectif clair : continuer à assurer un accompagnement digne, rigoureux et humain des personnes qui nous sont confiées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'D' followed by a flourish.

Erich Dürst
Directeur de l'EVAM

Rapport financier 2024

Compte de résultat // en CHF

	31.12.2024	Budget au 31.12.2024	31.12.2023
Produits d'exploitation			
Financement cantonal	380 057 699,59	119 335 550,56	326 870 914,15
Produits d'hébergement	9 084 021,93	6 576 569,21	9 194 452,61
Produits des frais médicaux	2 154 115,21	1 023 821,61	2 258 852,82
Autres produits - facturations diverses	7 445 908,52	3 937 318,00	6 283 040,31
Revenus des requérants	10 204 912,30	5 386 119,15	9 012 572,66
Produits divers	77 744,97	34 000,00	16 499,92
Total des produits d'exploitation	409 024 402,52	136 293 378,53	353 636 332,47
Charges d'exploitation			
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement			
Charges d'assistance	- 66 098 980,30	- 19 293 475,65	- 60 298 315,44
Loyers et charges des appartements, foyers et locaux	- 92 311 410,99	- 25 868 241,31	- 86 164 121,08
Électricité des appartements, foyers et locaux	- 3 744 456,42	- 1 869 170,00	- 2 883 529,89
Frais médicaux (y.c. honoraires courtier)	- 79 732 225,87	- 22 205 846,75	- 68 329 214,16
Frais de surveillance	- 20 426 914,52	- 4 152 854,51	- 16 379 697,51
Frais d'exploitation des mesures d'intégration	- 12 892 057,98	- 2 129 902,00	- 8 928 558,86
Charges de personnel	- 121 293 748,01	- 53 319 789,85	- 94 077 719,75
Autres charges d'exploitation			
Frais de véhicules	- 582 796,07	- 203 850,00	- 439 402,33
Assurances et taxes	- 468 936,55	- 274 370,00	- 499 297,52
Développements et exploitation de l'informatique	- 3 267 909,97	- 2 211 120,00	- 4 675 381,89
Honoraires de tiers	- 1 020 758,35	- 381 815,00	- 582 421,98
Frais de télécommunications	- 319 077,55	- 200 000,00	- 223 980,40
Frais divers d'administration	- 951 304,77	- 498 008,49	- 978 253,43
Frais bancaires liés aux versements des prestations	- 362 565,15	- 194 000,00	- 266 614,43
Pertes sur débiteurs	- 489 020,04	- 209 500,00	- 579 025,19
Amortissements, provisions et corrections de valeur			
Amortissements des immobilisations	- 6 162 906,87	- 4 068 685,00	- 6 153 198,86
Correction de valeur des créances de bénéficiaires et tiers	- 475 000,00	-	- 400 000,00
Attributions aux provisions (annexe 7)	- 631 911,00	- 64 443,00	- 597 360,00
Dissolutions des provisions (annexe 7)	-	-	150 000,00
Total des charges d'exploitation	- 411 231 980,41	- 137 145 071,56	- 352 306 092,72
Résultat d'exploitation avant résultat financier	- 2 207 577,89	- 851 693,03	1 330 239,75
Charges financières	- 216 931,01	- 301 352,00	- 230 228,44
Résultat financier	- 216 931,01	- 301 352,00	- 230 228,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 2 424 508,90	- 1 153 045,03	1 100 011,31
Charges extraordinaires	- 9 845,60	-	- 9 392,60
Produits extraordinaires	40 984,25	1 153 045,05	4 368,10
Produits s/ventes d'immeubles	-	-	-
Résultat extraordinaire (annexe 10)	31 138,65	1 153 045,05	- 5 024,50
Charges exercices antérieurs	- 414,80	-	-
Produits exercices antérieurs	694,30	-	-
Résultat hors période (annexe 11)	279,50	-	-
EXCÉDENT DE RECETTES DE L'EXERCICE	- 2 393 090,75	0,02	1 094 986,81
Dissolution (+) / attribution (-) au Fonds d'égalisation	2 393 090,75	-	- 1 094 986,81
Résultat de l'exercice en faveur du Canton de Vaud	0,00	-	0,00

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
Actif circulant		
Trésorerie	10 286 783,73	9 306 308,54
Caisses	248 968,60	440 232,20
Compte de chèques postaux	4 674 641,61	7 964 869,89
Banques	5 363 173,52	901 206,45
Créances résultant de prestations d'assistance et de services (annexe 2)	3 600 648,92	2 634 703,10
Créances envers des bénéficiaires et des tiers	8 725 648,92	7 284 703,10
Correction de valeur	-5 125 000,00	-4 650 000,00
Autres créances à court terme	16 812 775,78	13 233 369,03
Compte-courant État de l'État de Vaud (annexe 3)	-	4 215 063,23
Compte-courant SRC	8 365 285,00	1 145 447,34
Compte-courant BCI	6 473 672,04	6 528 880,01
Compte-courant CSIR	639 120,20	673 144,70
Autres créances diverses	1 334 698,54	670 833,75
Actifs de régularisation	5 146 757,79	4 146 804,58
Assistance versée d'avance	3 674 082,60	3 001 959,35
Actifs transitoires divers	1 472 675,19	1 144 845,23
Total actif circulant	35 846 966,22	29 321 185,25
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles (annexe 4 & 5)		
Matériel informatique	433 586,41	787 459,22
Matériel et outillage	112 660,54	162 796,54
Mobilier de bureau	373 022,27	279 314,33
Véhicules	112 263,63	79 417,84
Infrastructures	6 452 471,45	7 468 845,23
Immeubles	60 180 961,22	62 735 598,12
Total actif immobilisé	67 664 965,52	71 513 431,28
TOTAL DE L'ACTIF	103 511 931,74	100 834 616,53

PASSIF	31.12.2024	31.12.2023
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	21 451 019,38	22 196 334,02
Dettes à court terme portant intérêts	8 399 454,99	3 334 665,78
Prêt du SEM	127 652,00	127 652,00
Emprunts sous garantie de l'État de Vaud (annexe 6)	8 271 802,99	3 207 013,78
Autres dettes à court terme	10 452 580,48	1 498 877,95
Compte-courant de l'État de Vaud	6 783 564,84	-
Autres dettes diverses	3 669 015,64	1 498 877,95
Passifs de régularisation	2 467 113,06	2 978 171,06
Passifs transitoires divers	1 079 051,29	1 414 728,19
Passifs transitoires service du personnel	1 388 061,77	1 563 442,87
Total capitaux étrangers à court terme	42 770 167,91	30 008 048,81
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	51 164 444,25	59 488 068,39
Prêt du SEM	829 767,10	957 419,10
Emprunts sous garantie de l'État de Vaud (annexe 6)	50 334 677,15	58 530 649,29
Provisions	4 046 830,00	3 414 919,00
PPE - Fonds de rénovation	43 947,00	43 947,00
Divers risques (annexe 7)	4 002 883,00	3 370 972,00
Total capitaux étrangers à long terme	55 211 274,25	62 902 987,39
Total capitaux étrangers	97 981 442,16	92 911 036,20
Capitaux propres		
Fonds d'égalisation (annexe 8)	7 923 580,33	6 828 593,52
Résultat de l'exercice en faveur de l'EVAM (annexe 9)	-2 393 090,75	1 094 986,81
Total capitaux propres	5 530 489,58	7 923 580,33
TOTAL DU PASSIF	103 511 931,74	100 834 616,53

Annexe aux comptes

1 Présentation des comptes

L'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) est un établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA).

Conformément à l'article 17 du Règlement d'organisation de l'EVAM, approuvé par le Conseil d'Etat le 18 décembre 2019 et prenant effet le 1er février 2020, les présents comptes annuels sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, articles 957 à 960e).

Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Les finances de l'établissement sont gérées conformément aux principes de la légalité, de la régularité, de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacités. Le budget et les comptes de l'EVAM doivent donner une situation claire, complète et véridique de la gestion financière, du patrimoine et des dettes.

2 Créances résultant de prestations d'assistance et de services

	31.12.2024	31.12.2023
Créances découlant de prestations d'assistance aux bénéficiaires relevant de la LARA	6 445 310,95	5 205 063,28
Créances dues pour des prestations d'assistance par des personnes bénéficiant d'un permis B, du temps de leur période de prise en charge LARA	1 180 967,75	1 117 089,85
Créances dues pour des prestations d'hébergement et de services délivrées par notre établissement à des personnes bénéficiant d'un permis B, aux œuvres d'entraide et services sociaux du Canton	1 099 370,22	962 549,97
Valeur brute des créances	8 725 648,92	7 284 703,10
. /. Correction de valeur	- 5 125 000,00	- 4 650 000,00
Valeur nette des créances	3 600 648,92	2 634 703,10

La valeur brute des créances au 31 décembre 2024 correspond à la somme des prestations facturées par l'établissement et toujours ouvertes à la date de clôture.

La correction de valeur est calculée en prenant en considération, tant les risques spécifiques que les risques généraux découlant de ces créances en regard de la nature de celles-ci, de la qualité des débiteurs, ainsi que de leur délai de récupération, lequel s'échelonne principalement à moyen et long terme. L'analyse effectuée en donne la conclusion que la couverture du risque doit être augmentée.

3 Détail des rubriques «État de Vaud»

	31.12.2024	31.12.2023
Solde compte-courant en faveur de l'État de Vaud	-101 555 336,65	-81 653 844,35
Actifs transitoires de l'État de Vaud	94 771 771,81	85 868 907,58
Solde en faveur de l'EVAM (+) / l'État de Vaud (-)	-6 783 564,84	4 215 063,23

4 Règles et durées d'amortissements des immobilisations corporelles

Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Véhicules	Linéaire	5 ans
Infrastructures	Linéaire	5 à 13 ans
Immeubles Pour la valeur du parc au 01.01.2012 et acquisitions dès 2012 (au prorata mensualisé, pour les acquisitions de l'exercice sous revue)	Linéaire	50 ans
Pour les travaux de rénovations à plus-value (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	20 ans
Pour constructions neuves (gros œuvre et second œuvre) : (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	35 ans

5 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2024, la valorisation au bilan tient compte des travaux de rénovations réalisés durant l'exercice. En 2024, l'établissement a continué son plan de rénovation.

Immeubles	Transferts RF	Valeurs ECA au 31.12.2024	Valeurs brutes au 31.12.2023	Rénovations/ construction	Valeurs brutes au 31.12.2024
Ecublens, Epenex 8	08.10.1999	2 810 050	4 452 154,96	0,00	4 452 154,96
Chavannes, Centrale 6	31.03.1999	2 815 046	3 753 137,98	0,00	3 753 137,98
Prilly, Chablais 37	17.07.1998	4 276 000	6 416 499,41	0,00	6 416 499,41
Prilly, Fontadel 6	03.04.1998	2 204 880	2 900 617,90	1 850,15	2 902 468,05
Prilly, Rapille 4	17.02.1997	4 607 863	4 290 489,40	5 945,50	4 296 434,90
Morges, St-Jean 11	11.02.1998	1 812 188	1 277 533,40	43 124,60	1 320 658,00
Lausanne, Aubépines 11-13	11.02.1998	5 059 020	9 250 305,04	194 413,60	9 444 718,64
Lausanne, Chablais 49	16.08.2000	5 268 470	2 392 135,44	111 408,80	2 503 544,24
Lausanne, Renens 6	23.09.1999	3 079 000	1 762 326,80	94 397,15	1 856 723,95
Lausanne, Tour-Grise 26	25.08.1995	6 382 719	7 134 643,95	0,00	7 134 643,95
Lausanne, Diablerets 3bis	04.10.1999	4 192 875	2 115 398,15	6 726,95	2 122 125,10
Payerne, Jomini 6	28.01.1999	3 749 145	1 120 384,35	0,00	1 120 384,35
Montreux, Baye 5	07.05.1999	864 227	418 783,20	7 900,00	426 683,20
Villeneuve, Narcisses 5	16.12.1998	3 473 458	1 540 876,15	0,00	1 540 876,15
Yverdon, Faïencerie 5	31.07.1998	4 683 750	3 520 029,25	0,00	3 520 029,25
Yverdon, Haldimand 11	14.12.1998	2 336 260	1 144 308,55	2 732,80	1 147 041,35
Yverdon, Montagny 27	24.07.1997	3 281 940	1 534 174,44	49 257,00	1 583 431,44
Yverdon, Uttins 11	24.07.1997	2 741 350	3 674 819,05	4 342,65	3 679 161,70
Leysin, Ste-Agnès	22.08.2011	5 846 600	4 825 290,44	2 630,30	4 827 920,74
L'Abbaye, Les Bioux	28.08.2012	1 524 646	1 599 771,50	0,00	1 599 771,50
Prilly, Fontadel 29	03.10.2013	2 272 500	3 446 340,00	1 793,65	3 448 133,65
Lausanne, Chasseron 1	15.11.2013	8 354 900	13 585 337,55	5 340,15	13 590 677,70
St-Prex, Gare 4	18.12.2015	1 419 200	1 660 840,00	1 993,65	1 662 833,65
Chamby, Cornaux 13	31.05.2016	1 806 979	2 011 150,19	6 003,85	2 017 154,04
Ollon, La Clairière	23.12.2015	4 005 080	1 172 722,35	15 056,30	1 187 778,65
Totaux		88 868 146	87 000 069,45	554 917,10	87 554 986,55

Les valeurs ECA au 31.12.2024 s'élevaient à CHF 88 868 146,00.

5 Immobilisations corporelles (suite et fin)

	31.12.2024	31.12.2023
Valeurs nettes des immobilisations corporelles		
Matériel informatique	4 214 635,97	3 924 143,22
Fonds d'amortissement du matériel informatique	-3 781 049,56	- 3 136 684,00
Valeur nette du matériel informatique	433 586,41	787 459,22
Matériel et outillage	765 328,94	685 433,99
Fonds d'amortissement du matériel et outillage	-652 668,40	- 522 637,45
Valeur nette du matériel et outillage	112 660,54	162 796,54
Mobilier de bureau	1 990 594,48	1 770 152,53
Fonds d'amortissement du mobilier de bureau	-1 617 572,21	- 1 490 838,20
Valeur nette du mobilier de bureau	373 022,27	279 314,33
Véhicules	1 110 413,65	1 113 103,40
Fonds d'amortissement des véhicules	-998 150,02	- 1 033 685,56
Valeur nette des véhicules	112 263,63	79 417,84
Infrastructures	26 113 055,84	25 010 236,73
Fonds d'amortissement des infrastructures	-19 660 584,39	- 17 541 391,50
Valeur nette des infrastructures	6 452 471,45	7 468 845,23
Immeubles	87 554 986,55	87 000 069,45
Fonds d'amortissement des immeubles	-27 374 025,33	- 24 264 471,33
Valeur nette des immeubles	60 180 961,22	62 735 598,12

6 Emprunts garantis par l'État

	31.12.2024	31.12.2023
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 4 décembre 2024)	0,00	6 201 234,57
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 29 avril 2025)	4 087 265,73	4 190 023,36
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 décembre 2025)	508 579,01	1 075 520,14
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 décembre 2025)	349 000,00	633 000,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 2 avril 2027)	5 712 000,00	5 848 000,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 13 septembre 2027)	726 750,00	743 850,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 27 décembre 2027)	3 978 220,10	4 061 209,55
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 7 mai 2028)	2 370 166,35	2 433 270,35
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 30 juin 2028)	2 490 416,35	2 539 017,40
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 10 août 2028)	1 500 560,00	1 536 720,00
Compenswiss (Prêt à taux fixe avec échéance au 19 novembre 2028)	2 464 000,00	2 520 000,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 27 juin 2031)	4 125 000,00	4 375 000,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 30 juin 2031)	6 125 000,00	0,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 9 juillet 2031)	14 503 500,00	15 382 500,00
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 octobre 2032)	685 714,20	771 428,50
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 28 novembre 2034)	5 416 660,00	5 633 328,00
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 27 mai 2035)	3 563 648,40	3 793 561,20
Total emprunts garantis par l'État	58 606 480,14	61 737 663,07
Part des emprunts garantis remboursables à court terme	8 271 802,99	3 207 013,78
Part des emprunts garantis remboursables à long terme	50 334 677,15	58 530 649,29
Total emprunts garantis par l'État	58 606 480,14	61 737 663,07

7 Provisions pour divers risques

	Variation	31.12.2024	31.12.2023
Remise en état des structures louées par l'établissement	631 911,00	4 002 883,00	3 370 972,00
Total selon bilan		4 002 883,00	3 370 972,00

Les principes de provisionnement sont revus périodiquement avec la direction de l'établissement selon des critères clairement explicités. Les règles d'attributions ou de dissolutions sont restées identiques au 31 décembre 2024.

8 Fonds d'égalisation

	31.12.2024	31.12.2023
Solde avant allocation du résultat de l'exercice	7 923 580,33	6 828 593,52
Attribution (+) / dissolution (-) au fonds d'égalisation	- 2 393 090,75	1 094 986,81
Total	5 530 489,58	7 923 580,33
Montant maximum autorisé du fonds d'égalisation selon l'art. 62 al. 3 LARA: (2024 = 5% de CHF 380 057 699,59) (2023 = 5% de CHF 326 870 914,15)	19 002 884,98	16 343 545,71

9 Affectation du résultat de l'exercice

	31.12.2024	31.12.2023
Résultat de l'exercice avant allocation au fonds d'égalisation	- 2 393 090,75	1 094 986,81
Dissolution (+) / Attribution (-) au Fonds d'égalisation	2 393 090,75	- 1 094 986,81
Résultat de l'exercice après allocation au fonds d'égalisation	0,00	0,00

Montant à restituer au Canton conformément à l'art. 62 al. 3 LARA

10 Charges et produits extraordinaires

Ce groupe de comptes comporte des mouvements de nature extraordinaire et indépendant de l'activité de l'établissement, tels que des profits comptables sur des ventes d'actifs immobilisés ou encore une participation aux bénéfices de notre assureur.

11 Charges et produits hors périodes

Les transactions relatives aux exercices antérieurs à celui sous revue, concernent des règlements de dossiers relatifs à des structures d'hébergement.

12 Engagements envers l'institution de prévoyance

	31.12.2024	31.12.2023
Montant dû à la Caisse de pensions de l'EVAM	0,00	22 230,40

Au 31.12.2024, le solde dû par la Caisse de CHF 132 664,65 sera réglé à l'EVAM en 2025.

13 Effectif du personnel de l'établissement

Le nombre d'emplois à plein-temps, en moyenne annuelle, était supérieur à 1 000 EPT au cours de l'exercice sous revue.

14 Cautionnements

	31.12.2024	31.12.2023
Garanties données en faveur des bailleurs équivalentes à deux ou trois mois de loyer net	11 802 358,11	10 211 952,84

15 Actifs mis en gage pour garantir des engagements de l'établissement

	31.12.2024	31.12.2023
Valeur brute au bilan de l'immeuble gagé auprès du SEM	2 503 544,24	2 392 135,44

16 Engagements hors bilan

	31.12.2024	31.12.2023
Des baux relatifs à la location de locaux administratifs ou de structures d'hébergement ont été conclus sur du moyen et long terme et certains engagements vont au-delà d'une année pour un montant total contractuel de : La variation des engagements en 2024 s'explique notamment par la conclusion de nouveaux baux à loyer de longue durée durant l'exercice. L'établissement n'a pas de contrats de leasing en vigueur au 31.12.2024	93 096 275,04	76 217 643,93

17 Évaluation des risques

La matrice des risques a est revue périodiquement par le Conseil de Direction. Le service en charge de la gestion des risques et du contrôle interne va procéder à la révision des risques de l'établissement.

Flux de Trésorerie

	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation		
Financement cantonal	380 057 699,59	326 870 914,15
Produits d'hébergement	9 084 021,93	9 194 452,61
Produits frais médicaux	2 154 115,21	2 258 852,82
Autres produits - facturations diverses	7 445 908,52	6 283 040,31
Revenus des requérants	10 204 912,30	9 012 572,66
Produits divers	77 744,97	16 499,92
Produits extraordinaires et hors périodes	41 678,55	4 368,10
Total des produits d'exploitation	409 066 081,07	353 640 700,57
Charges d'exploitation		
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement	- 275 202 491,42	- 243 006 504,80
Charges de personnel	- 121 470 640,19	- 94 072 419,75
Autres charges d'exploitation	- 7 462 368,45	- 8 244 377,17
Charges financières	- 216 931,01	- 230 228,44
Charges extraordinaires et hors périodes	- 10 260,40	- 9 392,60
Total des charges d'exploitation	- 404 362 691,47	- 345 562 922,76
Flux de trésorerie des comptes d'exploitation	8 077 777,81	8 077 777,81
Fonds de roulement (actifs circulants et dettes à court terme)		
Créances résultants de prestations d'assistance et de service	- 1 440 945,82	- 732 503,13
Autres créances à court terme	- 3 579 406,75	5 295 023,01
Actifs de régularisation	- 999 953,21	109 077,17
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	- 745 314,64	6 734 402,86
Dettes à court terme portant intérêts	5 064 789,21	3 196,00
Autres dettes à court terme	8 953 702,53	- 1 097 877,65
Passifs de régularisation	- 337 720,48	375 414,78
Flux de trésorerie du fonds de roulement	6 915 150,84	10 686 733,04
FLUX NET DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	18 764 510,85	18 764 510,85
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements sur informatique	- 290 492,75	- 719 773,73
Investissements sur matériel et outillage	- 79 894,95	- 177 691,65
Investissements sur mobilier de bureau	- 220 441,95	- 166 031,43
Investissements sur véhicules	- 65 875,25	- 99 271,05
Investissements sur infrastructures	- 1 102 819,11	- 4 193 355,23
Investissements sur immeubles	- 554 917,10	- 1 589 148,93
FLUX NET DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	- 2 314 441,11	- 6 945 272,02
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dettes à long terme portant intérêts	- 8 323 624,14	- 3 334 667,14
FLUX NET DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	- 8 323 624,14	- 3 334 667,14
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	980 475,19	8 484 571,69
Trésorerie initiale	9 306 308,54	821 736,85
Trésorerie finale	10 286 783,73	9 306 308,54
Variation de trésorerie	980 475,19	8 484 571,69

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil d'Etat du Canton de Vaud, pour
Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Lausanne

Lausanne, le 19 juin 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) (l'établissement), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux dispositions du Code des obligations articles 957 à 960^e, à la loi cantonale sur l'aide aux requérants d'asile (LARA) et au règlement d'organisation de l'EVAM du 1^{er} février 2020.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'établissement, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport d'activité, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Le rapport d'activité devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations - aussitôt que celles-ci sont disponibles - et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Responsabilit s du conseil de direction relatives aux comptes annuels

Le conseil de direction est responsable de l' tablissement des comptes annuels conform ment aux dispositions l gales et au r glement d'organisation de l'EVAM. Il est en outre responsable des contr les internes qu'il juge n cessaires pour permettre l' tablissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou r sultent d'erreurs.

Lors de l' tablissement des comptes annuels, le conseil de direction est responsable d' valuer la capacit  de l' tablissement   poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilit  de pr senter, le cas  ch ant, les  l ments en rapport avec la capacit  de l' tablissement   poursuivre ses activit s et d' tablir le bilan sur la base de la continuit  de l'exploitation, sauf si le conseil de direction a l'intention de liquider l' tablissement ou de cesser l'activit , ou s'il n'existe aucune autre solution alternative r aliste.



Responsabilit s de l'organe de r vision relatives   l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou r sultent d'erreurs, et de d livrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond   un niveau  lev  d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit r alis  conform ment   la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours d tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou r sulter d'erreurs et elles sont consid r es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre   ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les d cisions  conomiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilit s relatives   l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie int grante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations l gales et r glementaires



Conform ment l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et   la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un syst me de contr le interne relatif   l' tablissement des comptes annuels, d fini selon les prescriptions du conseil de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Vincent Cl ment
(Qualified Signature)

Expert-r viseur agr  
(R viseur responsable)



J r mie Rouillard
(Qualified Signature)

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de r sultat, tableau des flux de tr sorierie et annexe)



Siège administratif

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 00
info@evam.ch
www.evam.ch

Antennes administratives

En Chamard 55D
1442 Montagny-près-Yverdon
Tél. 024 557 21 11

Avenue de Reller 22
1800 Vevey
Tél. 021 557 88 80